



MAIRIE DE CHAMPCUEIL

CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article 1^{er} du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, la séance se tiendra à huis clos dans le respect des règles de distanciation sociale. Le port du masque sera obligatoire durant toute la séance.

Le Conseil Municipal se réunira à huis clos le :

**Jeudi 24 juin 2021
à 19 h 30**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 20 mai 2021.
2. Présentation des décisions du Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT.
3. Fixation du taux de la taxe sur la consommation finale d'électricité.
4. Vote du projet éducatif communal.
5. Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties.
6. Signature convention dispositif Parcours Emploi Compétence avec la Mission Locale des Trois Vallées.
7. Motion contre le méthaniseur de Fontenay le Vicomte.

Questions diverses à déposer 48 heures à l'avance.

Le Maire,

Sandrine JACQUET
